

Le 28 août 2014 à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni suite à la convocation en date du 21 août 2014 sous la présidence de M. de PLASSE Philippe, Maire.

Étaient présents : Tous les membres en exercice excepté M. Emmanuel VISEE, absent excusé.

Madame DUCROCQ est élue secrétaire.

Lecture du compte-rendu de la séance précédente et approbation à l'unanimité.

Les travaux du fossé Rue de Ternas sont envisagés au mois d'octobre. Dès que M. DUCAMPS connaîtra les dates d'arrachage pour ses betteraves, il en informera M. de PLASSE afin qu'il puisse fixer une date définitive pour les travaux avec l'entreprise DUFFROY.

M. de PLASSE informe le conseil municipal du dépôt de l'annonce légale pour les travaux de reconstruction de la salle communale. Il propose de publier l'annonce sur le site de la commune également, en plus des journaux. Le Conseil Municipal approuve cette idée à l'unanimité.

Au sujet des fenêtres chauffantes, l'architecte n'a pas donné de nouvelles pour le moment. M. de PLASSE l'a recontacté ce jour à ce sujet, lors de sa première estimation de prix, M. MORCHAIN a commis une erreur quant à la puissance des fenêtres dont la salle serait équipée. Théoriquement le prix annoncé en premier lieu devrait baisser.

Un point sur les subventions :

La première demande de subvention déposée auprès du Conseil Général du Pas-de-Calais par la commune a bien été annulée. La nouvelle demande de subvention a bien été prise en compte par le Conseil Général, celle-ci sera étudiée en octobre.

Une demande de maintien de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux a été envoyée en Préfecture en juillet.

M. de PLASSE a rendez-vous avec M. PETILLON et M. DELOBEL du cabinet d'étude INGEO de Saint-Omer au sujet de la borduration dans le village le vendredi 29 septembre à 14h30. Tous les membres du conseil municipal qui le souhaitent sont conviés à ce rendez-vous.

14 juillet 2014 : M. de PLASSE a finalement décidé de donner les livres aux enfants qui étaient absents le jour de la cérémonie.

Les parents sont prévenus que ceci reste exceptionnel. L'objectif est de faire venir les familles l'année prochaine.

Rallye du Ternois : Pour le moment M. de PLASSE n'a pas de nouvelles quant à la réparation du chemin.

M. DURANEL se chargera de désherber le milieu du chemin si besoin.

Le point est fait sur les ducasses à venir.

Photocopies : Il est décidé que les photocopies seront gratuites pour l'église. Le tarif des photocopies sera également affiché en Mairie.

SIVU : M. DEREUGNAUCOURT a pris la suite de M. MESUREUR pendant sa convalescence.

Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.)

L'ensemble des T.A.P. se fait à Ternas. Les enfants sont amenés à Ternas en bus. La garderie est ouverte jusqu'à 18h30.

Planning des T.A.P.

Lundi : 45 min avec ATRE

Mardi : 1h30 d'activités sportives

Jeudi : 45 min avec les deux emplois jeunes (activités diverses)

Raticide : Désormais Monsieur WAMBERGUE tient une liste de distribution du raticide.

Cabine téléphonique : La cabine a été remise en état par France Télécom. La cabine ne peut être supprimée du village, mais elle peut être déplacée par exemple dans un abri-bus, toutefois le coût de ces travaux est encore inconnu.

Monsieur MOLIN, locataire de l'appartement au-dessus de la Mairie a nettoyé devant la Mairie.

Sacristie : Mesdames LELOIR et REMONT ont bénévolement remis en état la sacristie (peinture, enduit, menuiserie). Compte-tenu du fait qu'une messe a lieu à l'Eglise le 6 septembre prochain, rendez-vous est fixé au vendredi 5 septembre à 17h30 pour un nettoyage de l'église.

CIMETIERE

M. de PLASSE a pris en photo l'ensemble des tombes du cimetière afin de pouvoir effectuer un nouveau plan. M. de PLASSE a rencontré Madame DURANEL, M. WAMBERGUE, M. LEROY, M. DUCAMPS, M. PATOU et M. LEJOSNE afin de récolter un maximum d'informations sur les personnes inhumées et sur les familles que l'on pourrait éventuellement contacter dans le cadre d'une procédure de reprise de concessions.

Après avoir fait un état des lieux dans le cimetière, il s'avère que 10 ou 11 concessions pourraient être reprises.

Suite à son entrevue avec M. DUCAMPS, M. de PLASSE a appris qu'une procédure de reprise des concessions avait été entreprise avant les élections de 2001 mais qu'au changement de Maire la procédure a été mise de côté.

ECLAIRAGE PUBLIC

M. DURANEL informe M. de PLASSE que l'éclairage public dans le village «clignote » depuis le déplacement du poteau devant la salle.

M. de PLASSE va contacter M. LAGNIEZ à ce sujet.

TERRAIN DERRIERE LA SALLE

Plusieurs aménagements sont envisagés pour le terrain situé derrière la salle :

- Aménagement d'un lieu adapté pour les enfants et les jeunes
- Des plantations faciles à entretenir
- Terrain de pétanque
- Un banc et une table

Une haie composée de plusieurs essences pourrait également être plantée pour séparer le terrain des propriétés voisines. (Prévoir une rencontre en novembre)

LOCAL VAISSELLE

En premier lieu, M. de PLASSE envisageait de faire disparaître l'actuel local à vaisselle qui se trouvait derrière l'ancienne salle. Après réflexion, ce local se montre très bien aménagé. De plus, il n'y aura peut-être pas assez de rangement dans la salle pour stocker l'ensemble de la vaisselle.

Le Conseil Municipal est d'accord pour conserver ce local, mais il faudra songer à le rhabiller de bois afin qu'il s'accorde avec l'aspect extérieur de la salle communale.

QUESTIONS DIVERSES

ADMR

Madame Nathalie DUCROCQ est la nouvelle déléguée de l'ADMR pour le village. Ce rôle de délégué consiste à assister à quelques réunions par an et à remettre une boîte de chocolats offerte par l'ADMR aux personnes âgées de 75 ans et plus.

Travaux dans le village

Les travaux qui restent à entreprendre dans le village :

- Remise en peinture des bancs et de l'abri-bus
- Changement de la porte du cimetière (prévoir une porte de 2.5m et le déplacement de la haie)
- Elagage du village
- Certaines plaques d'égouts sont à remettre en état
- Réparation à la porte de l'Eglise (au niveau de la marche)

Comité des fêtes

M. de PLASSE évoque la possibilité de créer un nouveau comité des fêtes.

Après discussion, il est envisagé de mettre en place une équipe constituée de tout ou partie du conseil municipal à qui s'ajouteraient des habitants du village volontaires.

CPIE du Val d'Authie

M. de PLASSE informe les membres du conseil municipal de son entrevue avec Marie BOSQUET du CPIE du Val d'Authie (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Le CPIE œuvre au développement d'un espace rural riche et préservé à l'échelle de la région Nord-Pas-de-Calais.

Le CPIE propose d'installer dans les communes qui le souhaitent des niches pouvant accueillir des chauves-souris ou des rapaces (des chouettes dans la région). Le CPIE propose d'installer une niche pour les chouettes dans le clocher de l'Eglise tout en

remettant en place le grillage empêchant les pigeons d'y entrer. Ceci permettra de stopper l'invasion du clocher par les pigeons.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,

Suivent les signatures